

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées... Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 95 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

15 Mars 1876.

Chronique générale.

BUREAUX DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Dans sa séance de lundi, le Sénat a constitué son bureau ainsi qu'il suit : M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui était seul candidat, a été élu président. MM. Martel, Duclerc, général Ladmirault et de Kerdel ont été élus vice-présidents. Les secrétaires élus sont : MM. de Saint-Vallier, Scheurer-Kestner, Lacave-Laplagne, de Rainneville et Vandier. Le scrutin de ballottage pour la nomination du 6° secrétaire a été renvoyé au lendemain. Enfin, MM. Baze, Toupet des Vignes et d'Aurelles de Paladines ont été nommés questeurs.

La Chambre des députés, dans sa séance d'avant-hier, a également constitué une partie de son bureau. Ont été élus : Président : M. Jules Grévy. Vice-présidents : MM. Durfort de Civrac, Belmont, Rameau et Lepère. Questeurs : MM. Gailly et Denfert. Secrétaires : MM. Chiris, Lamy, Sadi Carnot, Savary, Rouvier, Clémenceau et prince de Léon.

Les scrutins de ballottage pour l'élection du 3° questeur et du 8° secrétaire ont été renvoyés au lendemain.

La République française, qui avait déclaré la guerre au nouveau cabinet, lui a fait le lendemain crédit de quelques jours pour le voir à l'œuvre.

Il y a évidemment dans le langage du journal de M. Gambetta autant d'envie d'é-

lire insolent envers M. Dufaure que de crainte d'entrer tout de suite dans les événements aigus.

La baisse de la Bourse a vivement impressionné, dit-on, les politiques qui entourent M. Gambetta ; comme partout on l'attribuait à l'article inséré le matin en tête de la République française, les sénateurs et les députés dudit journal ont pris peur ; ils ont compris qu'un renversement immédiat du nouveau cabinet amènerait une baisse de 2 francs 50 ou de 3 francs, et ils ont fait, le 11, l'article qu'ils auraient dû faire le 10.

Cela n'en est pas moins très-grave et démontre que le pouvoir exécutif n'est déjà plus le maître, puisqu'un francement de sourcil ou un sourire de M. Gambetta agite ou rassure la Bourse.

Voilà où l'abandon et les divisions du parti conservateur nous ont conduits.

Tous les ministres qui se sont succédé au ministère de l'intérieur depuis le 24 mai 1873 peuvent faire leur mea culpa !

Ils ont fait ou laissé faire la guerre au bonapartisme, ils ont recueilli du radicalisme.

Il faut vraiment être aveugles pour avoir pensé qu'un régime qui en mai 1870 réunissait dans un bloc de 7 millions 500 mille suffrages tout le parti conservateur pouvait être complètement oublié du peuple français, après toutes les infamies commises à Paris, à Tours et à Bordeaux, par les gens du 4 septembre.

Aujourd'hui, ce pauvre centre gauche, qui avait fondé de si grandes espérances sur la grande politique de M. Thiers, en est réduit à vivre non pas de la protection, mais de la pitié de M. Gambetta.

Celui qui, après la paix et pendant la Commune, s'était réfugié à Saint-Sébastien, parle en maître à M. Dufaure et au maréchal de Mac-Mahon.

Le parti de l'ordre, ce grand parti qui, il y a six ans, se riait des efforts des démagogues, tremble lorsque M. Gambetta n'est pas content, et le congratule s'il daigne laisser vivre un cabinet né de la veille.

Le centre gauche est un parti qui n'a pas de parti, qui gouverne sans idées, qui administre sans système. Il peut être au pouvoir sous tous les régimes et généralement il arrive au pouvoir à la fin des gouvernements pour les tuer.

Le centre gauche a tué Louis-Philippe, qui est mort du ministère Odilon Barrot ;

Il a tué le général Cavaignac, qui est mort du ministère Dufaure ;

Il a tué l'Empire, qui est mort du ministère du 2 janvier.

Nous n'avons donc qu'à prier Dieu que M. Gambetta soit sage.

Le peuple français ferait bien de commencer à réfléchir sur les faits suivants :

Depuis le 24 mai 1873, tous nos personnalités politiques qui ont imaginé des expédients pour se passer de la monarchie ont tous été successivement renversés.

M. le duc de Broglie a voulu constituer le septennat et il a succombé.

MM. Buffet et Wallon ont inventé la République du 25 février, et ils ont été chassés du pouvoir par les républicains eux-mêmes.

Voici maintenant MM. Dufaure et Ricard qui tendent une nouvelle expérience, de substituer la République du centre gauche à la République du centre droit. Nous voyons déjà, par l'accueil que reçoit cet essai, que MM. Dufaure et Ricard seront bientôt jetés dans le fossé, à côté de leurs successeurs, pour céder la place à la République des gauches, laquelle sera aussi renversée par la République radicale, qui sera le fond de l'abîme d'où peut-être, avec l'aide de Dieu, comme vient de dire M. Dufaure, sortira le salut de la France.

Tout ce qui précède justifie encore cette pensée de M. de Bonald qui semble avoir écrit pour nos jours :

« Beaucoup d'ouvriers politiques travaillent en Europe comme certains ouvriers en tapisserie, sans voir ce qu'ils font. Ils seraient bien étonnés s'ils pouvaient voir le revers de leur ouvrage. »

» Suivant le sage conseil de Michelet, le mari confessa sa femme, si la femme a envie de se confesser. (A ces mots M^{me} Prudhomme fit un soubresaut très-significatif.)

» Le citoyen maire présidera, revêtu de son écharpe, les fêtes patriotiques.

» Le garde-champêtre baptisera les nouveaux-nés, et le brigadier de gendarmerie à la sardine blanche bénira les jeunes époux.

» Le cantonnier présidera aux sépultures et veillera à ce qu'aucune goutte d'eau bénite ne soit répandue sur la fosse du défunt.

» La France ne sera plus qu'une succursale de Velleron, à la grande joie des séminaristes défringués qui composent en partie les gauches de la Chambre ou égaient de leur prosé élégante les journaux libres-penseurs.

» J'ai oublié de vous dire que le budget du culte catholique sera supprimé, la République devant s'imposer le devoir de ne rien dépenser inutilement.

» Chacun sera libre d'écrire ce que bon lui semblera, pourvu néanmoins qu'il évite de critiquer les actes du pouvoir, et qu'il soit en tout et toujours de l'avis des ministres.

» Une des plus grandes réformes que nous prépare la démocratie est celle de l'impôt sur le revenu.

UNE OBJECTION.

Votre but, me dira-t-on peut-être, n'a pas été d'exposer une situation, mais de faire une charge. Vous avez exagéré toutes choses, sachant très-bien que la Chambre n'en viendra pas à de semblables extrémités. — La majorité est républicaine, nous ajouterons même que son républicanisme est avancé. Que conclure de là ? — Rien, si ce n'est qu'elle défendra de bec et d'ongle la forme de gou-

On assure que dans une entrevue qu'il aurait eue ces jours-ci avec M. Dufaure, M. Gambetta aurait promis de n'attaquer le nouveau cabinet que pour la forme. C'est sur cette promesse qu'aurait été enfin formée la dernière combinaison, et que la crainte des intéressés directs d'être promptement renversés avait d'abord retardée.

Il y aurait, ajoute-t-on, promesse de la part de M. Ricard de faire aux bonapartistes une guerre très-vive, de changer les maires ne faisant pas partie des conseils municipaux.

A M. Waddington, les radicaux ne demandent que le retrait de la loi sur l'enseignement supérieur et croient pouvoir espérer de l'obtenir.

La nomination de M. Ricard comme ministre de l'intérieur donne lieu à toutes sortes de commentaires et de conjectures. Bien des gens s'étonnent qu'après avoir écarté M. Périer, M. Dufaure ait accepté le concours d'un homme qui s'est placé plus à gauche que M. Périer.

Dans certains cercles, on explique cette bizarrerie en disant que depuis leurs anciennes relations, M. Gambetta et M. Ricard se sont brouillés au point de devenir des ennemis personnels. Cela admis, M. Dufaure, ajoute-t-on, n'aurait pas été fâché de placer à l'intérieur quelqu'un animé du plus mauvais vouloir pour l'ex-dictateur.

Malheureusement, c'est compter sans les armes que ce dernier a dû se ménager vis-à-vis de M. Ricard, alors qu'il le comptait parmi ses plus ardents courtisans. Les dépêches restent, et M. Gambetta sait les garder précieusement.

Certains journaux annoncent comme très-prochaine l'élevation du commandeur Nigra au rang d'ambassadeur du roi Victor-Emmanuel à Paris. La Patrie croit savoir, au contraire, que les derniers événements vont retarder pour quelque temps cette nomination. Le cabinet de Rome juge qu'il convient d'attendre la consolidation du gouvernement français par le suffrage universel avant

vernement que la France s'est donnée. Aller plus loin, c'est dépasser la limite du permis et s'exposer à calomnier des hommes qui, après tout et jusqu'à preuve du contraire, ont droit à notre estime. — Quel intérêt peuvent-ils avoir à bouleverser nos institutions de fond en comble ? Tous les gouvernements réguliers sont respectueux des droits acquis et des libertés légitimes. Or, la République est dans ce cas.

RÉPONSE.

Ma réponse sera très-simple. Les endormeurs de la presse républicaine répètent, chaque jour, sous des formes diverses, les quelques banalités qu'on vient de lire. Le public les accepte, car il n'a qu'un seul désir, celui d'être tranquillisé. M. Prudhomme ne redoute rien tant que de voir s'envoler le bien-être dont il jouit. Il passe ses jours dans le repos et l'abondance, sans nul souci des événements qui ne menacent pas ses rentes.

Des principes, il n'en a jamais eu. Pour lui, l'honneur est un vain mot, un mot qui sonne creux, quand celui qui l'invoque n'est pas doré sur tranche.

Par instinct, il n'aime pas le prêtre. Le prêtre est un symbole d'abnégation, tandis que le bourgeois est pétri d'égoïsme. Ces deux éléments seront toujours antipathiques.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

NOUS Y VOILA !

Première à un Allobroge, par Gil PÉRÉS.

(Suite et fin.)

» Les membres de la gauche ont promis de laisser à tous les Français la liberté de prier. Gambetta s'est expliqué dans ce sens, et ceux qui gravitent autour de lui ont déclaré qu'ils n'attaqueraient pas les principes religieux.

» Ceci a besoin d'un commentaire. On n'interdit pas au citoyen de prier dans le silence de son domicile, rien de plus légitime et de plus inoffensif qu'un acte de ce genre. Mais l'État a le droit et le devoir d'interdire toute manifestation extérieure tendant à froisser la conscience des passants.

» Donc plus de processions, ni de pèlerinages. Les cloches de nos clochers devront rester muettes.

» Le culte public sera supprimé.

de prendre une décision qui a une véritable portée politique.

Le sentiment d'hostilité contre les bonapartistes s'est traduit dimanche ouvertement, dans une réunion d'une cinquantaine de radicaux violents, dont M. Gambetta était le centre.

On n'y parlait rien moins que d'une sorte de mise hors la loi « de l'exécration de l'Empire; » on se promettait de voter contre la validation de toute élection bonapartiste et de ne laisser aucun membre de ce groupe prendre la parole dans l'Assemblée.

Bref, les têtes étaient extrêmement montées.

M. Ricard a annoncé à plusieurs personnes qu'il adoptait entièrement le programme gouvernemental de M. Casimir Périer et qu'il allait l'exécuter avec la plus grande énergie.

L'étude du mouvement préfectoral se poursuit activement. On cite déjà plusieurs anciens préfets et sous-préfets auxquels il a été offert de rentrer dans l'administration.

Il est à remarquer que la République française ne suit point le Rappel dans la question d'amnistie. Ce journal garde presque le silence sur la réunion qui a eu lieu chez M. Victor Hugo; il se borne à la mentionner en six lignes, sans donner le texte de la proposition de loi, sans dire qu'il a été adopté par les membres présents, et il annonce une nouvelle réunion pour vendredi.

Cette nouvelle réunion indique peut-être que rien n'est encore décidé, ou du moins que des efforts doivent être tentés pour faire revenir M. Victor Hugo et ses amis sur leur résolution.

Méditez, S. V. P., les lignes suivantes, des Droits de l'homme :

« C'est par un déplorable abus de langage qu'on qualifie de crimes et délits les faits qu'on se décide à oublier; en politique, il n'y a ni crimes ni délits, il n'y a que des vainqueurs et des vaincus; nous en sommes si intimement persuadés que nous n'éprouvons aucune répulsion contre les crimes et les délits, toutes les fois que ces mots sont amendés par la qualification de politiques. »

Nous trouvons dans le *Mirabeau*, de Verviers, organe de l'Internationale, ces lignes significatives :

« L'ancien parti prétendu républicain, représenté par Gambetta, est à son apogée. Le rôle des révolutionnaires de 1871 va commencer. Il faut profiter des moindres libertés pour former une immense réorganisation des travailleurs, à la faveur d'une

agitation ouvrière constamment entretenue. »

A propos de M. Raspail, sorti de prison pour monter au fauteuil présidentiel de la Chambre des députés, le Rappel fait en faveur des condamnés de la Commune une apologie sans détour des crimes politiques.

Ce vieillard, condamné successivement à quelques douze ans de prison et de détention, cet habitué des cachots auquel pour la première fois les gendarmes présentent les armes au lieu de tendre des chaînes, cet apologiste de la Commune qui devient, sans protestation, sans opposition d'aucune sorte, président de la Chambre des députés pour annoncer au pays « l'ère nouvelle », lui paraît une justification vivante des crimes dits politiques, pour lesquels tant d'autres ont été condamnés comme lui.

Sans le dire, le Rappel fait entendre que l'amnistie est la conséquence naturelle de l'honneur auquel Raspail, l'ami, l'admirateur des Raoul Rigault, des Rossel, des Rochefort, des Feray, des Pyat, des Vallès, des Grousset et autres illustres communaux, est arrivé au jour glorieux de l'avènement de la République.

Nous sommes forcés de reconnaître que le Rappel a raison. Entre « ce condamné, ce récidiviste, ce revenant de toutes les prisons, cet éternel repris de justice » et les déportés de la Commune coupables de crimes glorifiés par M. Raspail, nous ne voyons pas d'autre différence que celle du temps de la condamnation. Si l'oubli couvre Raspail, l'amnistie peut aussi bien réhabiliter les autres. Le Rappel a trouvé le bon argument. Le jour où le gouvernement a permis à l'apologiste de la Commune de venir présider l'Assemblée des élus de la nation, il a moralement accordé l'amnistie.

Un correspondant de Metz de la *Guienne*, parlant de la joie causée aux Prussiens par nos élections radicales, fait les révélations qu'on va lire :

« Ce n'est pas autre chose qu'une trahison envers la patrie, ou un aveuglement qui confond... »

« Mais je crois avoir obtenu des révélations à cet égard; elles sont d'une gravité telle que je ne puis guère les produire que sous réserve, bien qu'elles aient été fournies par des témoignages autorisés... »

« Le parti républicain était donc absolument certain de la victoire. Mais il y avait un point noir à son horizon. Comment le succès des gauches serait-il accueilli à Berlin, et la crainte d'une guerre prochaine ne déterminerait-elle pas un effort de la population pacifique pour barrer le passage à l'avènement au pouvoir de M. Gambetta, l'ancien dictateur de la Défense nationale, le chef des outranciers? »

« C'est alors que M. X..., un des plus influents complétes du parti républicain, aurait fait des ouvertures à M. de Bismark pour savoir ce qu'il y aurait à craindre et à espérer de lui. »

aterré appelle son sauveur.

La leçon a été dure et cependant elle n'a servi de rien.

M. Prudhomme revient à son scepticisme et reprend le cours de ses petites turpitudes avec le calme d'un homme qui voit le danger fini.

Le 21 février, il a eu peur d'être allé trop loin; il s'est dit que la majorité radicale ne se bornerait pas à arrêter les empiétements du clergé, ce qui lui serait fort indifférent, mais que, selon toute probabilité, elle s'occuperait de questions économiques et financières, pour le malheur de la rente, de la propriété, du commerce et de l'industrie.

Puis il s'est ravisé.

Il s'est dit que la majorité de la Chambre ne se composant pas exclusivement de bohèmes, les intérêts matériels seraient sauvegardés.

Les vœux de M. Prudhomme ne vont pas au-delà de cet horizon.

Sa panique une fois calmée, il a poussé l'optimisme jusqu'à mettre en doute le mauvais vouloir de la gauche républicaine pour les institutions religieuses.

Les intransigeants ne seront pas les maîtres de la situation, répète-t-il par manière de conclusion.

Je suis désolé, vraiment, de troubler le repos de M. Prudhomme, en dissipant ses illusions; mais mon devoir d'écrivain est de le ramener en face de la réalité.

« Des négociations s'en seraient suivies et le chancelier s'y serait prêté d'autant plus complaisamment qu'elles répondaient à ses secrets desirs. »

« Le point important était de rassurer la France sur les éventualités guerrières du printemps, de manière à laisser la masse indifférente du parti conservateur dans la quiétude et l'indifférence. »

« Ce point important, M. X... l'aurait obtenu. Vous vous rappelez le discours ultra-pacifique de M. de Bismark, qui a étonné toute l'Europe, et qui sort si évidemment et si complètement de la tonique générale des improvisations du chancelier et des errements de sa politique. Eh bien! ce discours et les déclarations antibelliqueuses qu'il prodigue seraient le résultat de l'accord intervenu avec M. X..., le porte-paroles des républicains. »

« Dans la pensée de ceux-ci (des chefs de file, cela va sans dire), ce discours leur donnait carte blanche en éloignant la terreur d'un conflit prochain, et leur assurait le bénéfice de leurs manœuvres électorales. Le chancelier, d'un autre côté, avait tout intérêt à voir la République se consolider en France. »

« A cet égard, nous avons un confident de sa pensée, et ce confident, c'est lui-même. Ses lettres à M. d'Arnim ne peuvent laisser à cet égard aucun doute à personne... »

« Les deux parties contractantes avaient donc également intérêt au succès de la négociation, et le fameux discours ultra-pacifique qui a retenti au Reichstag ne serait, dans ses parties internationales, que l'accomplissement d'une promesse faite. Voilà ce qui m'a été dit par une personne haut placée, par un Français qui ne tarissait pas en accents indignés contre ceux de ses compatriotes qui avaient pu proposer et faire un pareil acte. »

« Mais, je le répète, ces informations sont si graves qu'il convient peut-être de ne les accueillir que sous le bénéfice du doute, bien que les agissements du parti républicain au grand jour n'autorisent que trop à admettre une entente occulte avec nos pires ennemis. »

SÉNAT.

Séance du 14 mars 1876.

PRÉSIDENCE DE M. GAULTHIEN DE RUMILLY.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination d'un sixième secrétaire.

M. de Colombet est élu et proclamé secrétaire du Sénat.

Le bureau étant constitué, M. le président invite M. d'Audiffret-Pasquier à prendre place au fauteuil.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier monte au fauteuil présidentiel et prononce une courte allocution par laquelle il déclare qu'il est profondément touché de ce témoignage de confiance, et que, pour remplir la tâche difficile qui lui incombe, il a besoin du bienveillant appui de tous ses collègues, bien décidé à s'en rendre toujours digne par son impartialité et par son dévouement aux intérêts et aux prérogatives du Sénat.

L'extrême gauche et la gauche républicaine marcheront comme un seul homme contre l'Eglise catholique. S'il y a divergence, elle ne portera que sur la manière de procéder, la tactique de Gambetta n'étant pas la même que celle de Madier-Montjau. — Pour le fond, l'accord sera parfait.

Partout où la révolution a dû patronner des candidats relativement modérés, sa ligne de conduite a été la même.

Elle leur a dit : Vous aurez mon appui, mais voici mon programme. Êtes-vous disposé à le défendre envers et contre tous ?

Quelques-uns ont refusé, par délicatesse de conscience. — La plupart ont accepté.

Or, cette acceptation ne consiste pas en vagues promesses qu'il est possible d'é luder, le cas échéant.

Ce que veut le radicalisme est d'une précision qui ne laisse aucune prise à l'équivoque.

J'ai sous les yeux une dizaine de pièces signées par des hommes que l'on n'a jamais accusés de radicalisme et qui voteront néanmoins avec les radicaux, toutes les fois qu'il s'agira de l'Eglise et des réformes économiques rêvées par la révolution.

La rédaction de ces documents est l'œuvre d'un comité central. Chaque comité départemental a dû en accepter la forme et le fond. Les modifications que l'on y a apportées sont tellement insignifiantes qu'il me semble inutile de les signaler.

Il termine en remerciant, au nom du Sénat, l'honorable M. Gauthier de Rumilly qui a présidé pendant quelques jours le Sénat comme doyen d'âge. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. Dufaure, président du conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention.)

Il donne lecture du programme ministériel dont voici le résumé :

PROGRAMME MINISTÉRIEL.

Après avoir rappelé les événements accomplis, le vote des lois constitutionnelles, il constate que le suffrage universel a été tenu et que jamais gouvernement n'a plus légitimement établi. (Bruit à gauche.)

M. Dufaure rappelle ensuite le message présidentiel du 13 janvier, par lequel le maréchal de Mac-Mahon déclarait que nos nouvelles institutions devaient être loyalement pratiquées.

Il dit que le nouveau cabinet sera fidèle à ce programme dans tous ses actes et exigera que tous ses subordonnés y soient également fidèles, qu'il veillera à ce que le gouvernement républicain ne rencontre de détracteurs parmi les agents chargés de le servir. (Applaudissements à gauche.)

M. Dufaure déclare que la République doit s'appuyer sur les saintes lois de la religion, de la morale et de la famille.

Il constate que le budget de 1877 est présenté dans quelques jours, en équilibre sans nouvelles taxes ni impôts.

Il se réjouit de nos bonnes relations avec les puissances étrangères, de la fin de la guerre civile en Espagne, parle des renouvellements des traités de commerce, qui seront étudiés avec tout le soin désirable.

Parlant de la question de la collation des grades et de celle des municipalités, il dit que le gouvernement cherchera la meilleure solution.

Enfin, il exprime l'espérance que toutes les difficultés seront aplanies par la sagesse et la loyauté du maréchal de Mac-Mahon, par l'accord constant des deux Chambres, enfin par le désir de voir la France se relever et grandir dans la liberté, l'ordre et la paix. (Doublement d'applaudissements à gauche.)

Il termine en remerciant, au nom du Sénat, l'honorable M. Gauthier de Rumilly qui a présidé pendant quelques jours le Sénat comme doyen d'âge. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Etranger.

LE RÉGIMENT PRUSSIEN DES CHEMINS DE FER.

Le 19 février dernier, par suite de la rapide des neiges, le ruisseau de la ligne que la ligne de Berlin à Dresde (traverse de Vransdorf, déborda complètement, poutres en fer et les tympan du chemin de fer furent arrachés par la crue.

Pour rétablir les communications, on a immédiatement construit un pont; c'est alors que le régiment des chemins de fer fut requis, le 17 au soir, jeter un pont aussi rapidement que possible, quelques heures plus tard, un train

Le candidat qui sollicite le patronage de la gauche commence par déclarer qu'il accepte et qu'il applique le programme de la démocratie, programme dont voici les points principaux :

1° La déchéance de la dynastie impériale est maintenue;

2° La constitution ne devra jamais être modifiée dans le sens d'une monarchie quelconque;

3° On revendiquera toutes les libertés supprimées par l'Empire et les gouvernements antérieurs;

4° Parmi ces libertés figurent en première

ligne :

La liberté de la presse;

La liberté de réunion;

La liberté d'association;

La liberté des cafés et des cabarets;

Les libertés municipales les plus larges;

5° Le candidat s'engage à voter contre la modification de la loi civile concernant

la suppression des idées cléricales;

6° Il votera pour la laïcité absolue de l'enseignement à tous les degrés, lequel devra être gratuit;

7° Il réclamera l'obligation du service militaire pour tous, sans exception d'aucune sorte;

8° Il devra demander la révision de la loi

manière à frapper le revenu;

9° Le scrutin d'arrondissement sera

M. Prudhomme est riche, mais sa fortune est souvent une énigme, qu'il évite lui-même d'étudier de près.

Il a supplanté la noblesse, en 1789, et s'est parfois enrichi de ses dépouilles. Malheureusement il n'a pas hérité des qualités incontestables qui distinguaient les anciennes castes. Il ne possède ni leur courage, ni l'élégante simplicité de leurs manières. Les grands seigneurs dépouillés de leur fortune sont restés grands seigneurs. Le bourgeois même millionnaire ne cesse pas d'être boutiquier.

Fils de 89, il a sucé avec le lait le scepticisme de cette époque.

Il sent le besoin de flatter le peuple, afin de le tromper et quelquefois aussi d'échapper à ses griffes. Il s'est imaginé qu'en lui jetant en pâture des mots vides de sens et des plaisirs frelatés, il parviendrait à le museler.

Erreur, le lion conserve son indépendance, et lorsqu'il lui prend fantaisie de secouer ses liens et de manger son cornac, rien ne saurait l'en empêcher. Le bourgeois alors lève les bras au ciel et crie miséricorde.

Abjurant son voltairianisme, il salue le prêtre et va s'agenouiller à l'église. Il proteste que tout est perdu si le monde ne se convertit.

Le calme se fait. Le lion rentre dans sa cage, à la voix du despote qui le fustige, et que le bourgeois

amenait sur les lieux les hommes et le matériel nécessaires.

Les travaux commencèrent vers minuit, par une pluie glaciale, à la lueur des torches. Chaque homme était tour à tour relevé dans son travail; aussi le pont, continué sans interruption, fut achevé le 21 dans l'après-midi; il avait fallu reconstruire entièrement un tablier capable de supporter les trains de marchandises.

L'administration du chemin de fer s'était adressée au commandant du régiment des chemins de fer. Aucune explication ne fut demandée par l'administration militaire; trois heures après la réception de la demande, la section désignée pour cette mission avait reçu les ordres, amené et chargé son matériel en gare. Des ouvriers civils, sous les ordres d'ingénieurs, auraient mis huit fois plus de temps pour se rendre sur le lieu du sinistre. En trois jours et demi après l'accident, un pont de 60 pieds de longueur, pouvant, au dire des ingénieurs, résister dix années au passage des trains, avait été construit par une section d'ouvriers militaires.

Le pont achevé fut aussitôt éprouvé et parcouru par des trains de voyageurs et de marchandises; on constata qu'il était parfaitement solide. Le journal allemand qui rapporte ces faits ajoute:

« On peut juger, par les services pratiques si rapides et si efficaces que le régiment des chemins de fer rend en temps de paix, ce dont il serait capable lorsqu'il s'agirait, en temps de guerre, d'accomplir des devoirs sacrés envers la patrie. »

A nous à profiter des exemples de nos voisins et à les imiter.

L'état-major prussien sera occupé tout cet été à des travaux trigonométriques en province.

M. Radowitz, envoyé allemand en Grèce, rentre dans les bureaux de la chancellerie.

L'empereur Guillaume n'a pas pris en considération la supplique que lui a adressée la famille d'Arnim pour demander la grâce du comte.

À la Chambre, les cléricaux et les progressistes combattent les tendances du ministre des cultes, et ils demandent que les affaires ecclésiastiques soient attribuées au ministère de la justice.

Les séances du comité militaire appelé à examiner le projet de réforme fondamentale de la tactique de la cavalerie ont dû commencer hier lundi à Berlin.

Le prince de Bismarck est rétabli de son indisposition gastrique. Il reparaitra à la Chambre avant la fin du mois, et il y parlera en faveur du rachat des chemins de fer.

Il tracera également les grandes lignes de la révision de la constitution allemande.

M. ZORILLA ET LES CARLISTES.

On lit dans la *Correspondance américaine*:

« Nous sommes autorisés à démentir, de la façon la plus catégorique, la nouvelle donnée par l'Agence Havas dans un télé-

gramme daté de Saint-Sébastien, le 9 mars, d'après lequel des officiers carlistes « pos-

» sèderaient une circulaire de M. Ruiz-Zorrilla, leur conseillant de prendre part à un mouvement insurrectionnel dont il donnera bientôt le signal. »

Les volontaires Italiens en Dalmatie.

Tandis que les volontaires italiens qui arrivent en Dalmatie sont renvoyés à la frontière, garrottés et gardés par les gendarmes comme des voleurs, les Russes, les Français, les Slaves débarquant dans nos ports et poursuivent leur œuvre à Cettinge sans que les autorités s'en soucient.

Il y a peu de jours, 70 d'entre eux sont arrivés à Cattaro par les bateaux de Fiume, Spalato, Ragusa et Castelnuovo, et ne sont partis pour le Monténégro qu'après 42 heures de repos à Cattaro. Les autorités les ont remarqués, mais sans faire avancer la moindre demande sur le but de leur voyage. Cette conduite de l'Autriche-Hongrie ferait croire que les arrestations des Italiens sont dues à l'influence de la Russie qui craint les opinions trop libérales et trop peu favorables de ces Italiens au Monténégro.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA CRUE DE LA LOIRE.

D'après les nouvelles reçues hier soir, la crue de la Loire pourra s'élever jusqu'à 5 mètres 70 à Saumur, et l'heure du maximum serait reportée à l'après-midi de demain 16 mars.

Hier soir, à 6 heures, la Loire, à l'échelle du pont Cessart, marquait 5^m 25; à 10 heures, 5^m 35; à minuit, 5^m 45; à 5 heures, ce matin, 5^m 53. Elle se tient à ce niveau, et ce temps d'arrêt donne de l'espoir aux riverains.

Les levées qui entourent notre ville ne donnent d'inquiétude sur aucun point. Cependant, tous les bas quartiers sont envahis par infiltration et par les égouts. L'abondance de l'église Saint-Nicolas n'est plus possible que sur des pontons de bois; encore quelques centimètres, et l'eau va pénétrer dans l'église.

La gare de la Vendée, établie dans les prés Saint-Lazare, est entourée d'eau; la voie est encore libre et le service n'est pas interrompu.

Le quartier de la Visitation est complètement submergé.

Le personnel des ponts et chaussées inspecte chaque jour la levée de la Loire et prend les dispositions nécessitées par les circonstances.

La levée du Chapeau est, comme toujours, le point le plus menaçant; déjà des voies d'eau se sont déclarées et les habitants du village travaillent à les arrêter.

Orléans, 14 mars, 11 h. 48, soir.

Le maximum de la crue de l'Allier a été observé à Moulins, aujourd'hui 14 mars, à 5 heures du matin, et il s'est élevé à 2^m 50.

Le maximum du Cher a été aussi observé aujourd'hui à 6 heures du matin à Saint-Aignan et s'est élevé à 2^m 79.

La crue de la Vienne, à Châtellerauld, n'était plus, à 6 heures du soir, qu'à 4^m 80.

La situation ne paraît donc pas devoir empirer.

La musique des sapeurs-pompiers de notre ville organise un concert au profit des pauvres pour mercredi prochain, 22 mars. Dans les circonstances actuelles, alors que l'eau de la Loire a envahi le logement de nombre de familles pauvres et multiplié les souffrances, on ne saurait refuser une occasion de venir en aide à la classe nécessiteuse. Aussi croyons-nous pouvoir promettre aux organisateurs de cette soirée une brillante réunion.

Au point de vue artistique, les meilleurs éléments se trouvent réunis. M. Emile Marck ne veut pas quitter notre pays sans apporter son concours à une œuvre de charité, lequel est assuré à la société musicale des sapeurs-pompiers. MM. Diepdalle, Goubault et Martel paieront également de leur personne, ainsi qu'un de nos jeunes concitoyens, M. Dugrip. Une célèbre artiste de Paris doit également venir charmer le dilettantisme saumurois.

Dans un de nos prochains numéros, nous donnerons le programme de ce concert de charité.

La location sera ouverte vendredi 17, à midi, chez M^{me} Thuau, rue de la Comédie. Les stalles d'orchestre, loges de balcon, avant-scènes de premières sont fixées à 4 fr.; les autres places ne subiront aucun changement.

Les opérations du conseil de révision de la classe de 1875 commenceront dans toute la France le samedi 15 avril prochain.

NOS REPRESENTANTS.

Conformément au rapport de M. Dréolle, la Chambre des députés, dans sa séance de samedi dernier, a validé l'élection de M. de Soland.

Dans la même séance, M. Berger, au nom du 6^e bureau, a présenté le rapport sur l'élection de l'arrondissement de Gien (Loiret), et a conclu à la validation, qui a été adoptée.

M. le comte de Civrac, député de la 2^e circonscription de Cholet, a été élu vice-président de la Chambre par 378 voix.

Nous avons annoncé que le *Messenger d'Indre-et-Loire* allait cesser sa publication à partir du 15 mars. Nous sommes heureux d'apprendre que cette excellente feuille continue de vivre et de prêter son loyal et intelligent concours à la cause qu'elle a si bien servie depuis cinq années. Nous lisons, en effet, cette note en tête de ses colonnes:

« Un grand nombre de nos lecteurs nous sont venus témoigner leurs regrets de la disparition du *Messenger d'Indre-et-Loire*. »

» Nous sommes heureux de leur annoncer que le *Messenger* va revivre sous la forme d'un journal hebdomadaire.

» Nous prions donc les abonnés actuels du *Messenger* de vouloir bien continuer à la feuille nouvelle leur confiance et leur appui.

» La cause catholique et royaliste ne pouvait se passer d'un organe en Touraine. Plusieurs de nos amis l'ont vivement senti et se sont empressés de vouloir rassurer tous ceux qui conservent au fond de leur cœur les principes qui doivent un jour être le salut de la France. »

La Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'approbation de l'administration supérieure un tarif de *factage accéléré* pour livraison à domicile d'articles pressés expédiés en port payé jusqu'à domicile, au prix de 2 fr. 50 les 20 kilogrammes. La livraison à domicile a lieu dans les deux heures de l'arrivée du train qui a amené les colis. Toutefois, les articles transportés par les trains arrivant après 8 heures du soir ne sont livrés que le lendemain matin, dans les deux heures qui suivent l'ouverture réglementaire de la gare.

Il est question de fonder dans chaque département une Société d'historiographes qui aurait pour but de rechercher dans les dépôts publics tous les documents historiques, biographiques, littéraires, artistiques, etc., de faire exécuter des copies des pièces originales que possèdent les particuliers, enfin de recueillir toutes les traditions orales, tous les témoignages inédits et inconnus ailleurs que sur les lieux mêmes.

Faits divers.

M^{me} veuve d'Hayelle, décédée mercredi dernier en son hôtel de la rue Chabrol, laisse par son testament une somme de 10 millions à l'Assistance publique de Paris.

Ce legs est destiné à la fondation, aux environs de Paris, d'un vaste hôpital, où seront recueillis les indigents, les infirmes, etc., etc.

Par ce même testament, M^{me} veuve d'Hayelle, se conformant d'ailleurs aux intentions formelles de son mari, mort il y a quelques années, lègue à l'État toute une collection de médailles plus rares les unes que les autres.

Ce petit musée, qui renferme entre autres trésors artistiques des médailles romaines, n'est pas estimé moins de 800,000 fr.

Il y a quelques jours, la disparition d'un des employés de la Banque de Belgique a produit une très-grande sensation à la Bourse de Bruxelles.

Le fugitif est M. Eugène T'kint, chef du secrétariat de la Banque belge. Il était en même temps caissier des dépôts, et sa fuite coïncide avec la disparition d'une partie des titres qui lui avaient été confiés.

On parle d'un déficit de 7 à 8 millions. M. T'kint, dit l'*Indépendance belge*, était très-connu à Bruxelles, où il menait, de notoriété publique, une vie très-dispendieuse, et qui semblait excéder les ressources personnelles qu'on lui supposait. Il était du tout Bruxelles des plaisirs. Il prenait fréquemment à la Bourse des positions énormes, et ses spéculations, qui n'étaient pas toujours heureuses, se soldaient par des différences considérables.

Une dépêche arrivée à Bruxelles a annoncé l'arrestation du fugitif à Queenstown. Il sera ramené en Belgique la semaine prochaine. L'instruction judiciaire de cette affaire est déjà commencée.

Dernières Nouvelles.

Plusieurs élections de la droite seront vivement discutées à la Chambre: les républicains attaquent celle de l'honorable M. du Domaine avec d'autant plus de violence qu'il est le seul candidat qui ait battu Gambetta.

Mais le nouveau député d'Avignon ayant obtenu une majorité de plus de 1,200 voix, les protestations plus ou moins sincères qui ont été suscitées paraissent devoir échouer, malgré les efforts de M. Gambetta, nommé rapporteur dans une affaire qui l'intéresse si directement.

On assure que la droite du Sénat abandonnerait la candidature de M. de Lesseps pour celle de M. Le Play.

L'élection de M. Ricard au Sénat paraît très-compromise. On estime, après les scrutins de lundi pour la nomination du bureau, que la droite du Sénat a une majorité de plusieurs voix.

M. Hector Pessard, rédacteur de l'*Opinion nationale*, est nommé chef du service de la presse en remplacement de M. Léo.

On mande de Périgueux:

Le docteur Garrigue et Issier sont acquittés; la veuve Garrigue est condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Pour les articles non signés: P. GODERT.

Bulletin Financier.

Paris, 14 mars.

Bourse d'observation et d'attente; en somme, bourse curieuse.

Il ne s'est presque pas traité d'affaires. Cependant, les rentes françaises ont réalisé une légère plus-value; tandis que les sociétés de crédit et les compagnies de chemins de fer ont, sauf deux exceptions, toutes perdu quelques francs.

Le 3 0/0 français a coté, en clôture, 66,85 et le 5 0/0 104,15.

La Banque de Paris a perdu 5 fr. au cours de 1055, le Foncier de France 2 fr. au cours de 885, le Crédit lyonnais 2 fr. au cours de 604, la Banque ottomane 7 fr. au cours de 4122,50.

Les fonds d'État étrangers n'ont guère eu meilleure tenue que les jours précédents. Que d'efforts et de sacrifices pour soutenir l'Italien à 70,50! Il a fallu déployer l'imagination d'un Cervantes pour que l'Extérieure et l'Intérieure espagnole ne tombassent pas, l'Extérieure au-dessous de 47 1/16, l'Intérieure au-dessous de 46 1/16. Infailliblement le 6 0/0 Péruvien s'en serait allé à l'eau sans la présence, sous le péristyle, de M. Auguste Dreyfus, le fermier des guanós.

Vous parlerons-nous du Turc? Pauvre Turc! sa reprise à 17,40 n'est pas due, comme on l'affirme, au dessein héroïque conçu par les porteurs de titres ottomans, de se faire des moyennes. Personne n'est capable de pareille folie. La petite reprise du Turc trouve son explication dans le fait du démenti donné aux banquiers-nouvellistes, oiseaux de mauvais augure, qui avaient télégraphié aux quatre coins du monde que les coupons d'avril ne seraient pas payés.

